

Europatour



13 - 17 ans



Le jour du départ :

LES DOCUMENTS :

- Carte d'identité ou Passeport
- Autorisation de Sortie de Territoire (AST)
- Carte Européenne d'Assurance Maladie

MATÉRIEL IMPORTANT :

- Un sac de voyage non rigide fortement recommandé
- Sac à dos
- Chaussures adaptées à la marche
- Tapis de sol



France / Belgique / Pays-Bas

REF : 074 094 001

L'intégralité de notre voyage se fera en minibus, avec des nuits en camping pour profiter pleinement de l'esprit d'aventure.

Nous commencerons par Paris, où nous découvrirons les monuments emblématiques de la capitale et passerons une journée au Parc Astérix, avec des attractions et spectacles pour tous.

Nous poursuivrons vers Amsterdam, ville riche en culture, pour explorer ses célèbres canaux, visiter le musée Rijksmuseum et vivre des sensations fortes au manoir hanté « The Amsterdam Dungeon ».

Ensuite, nous irons à Bruxelles pour déguster gaufres et frites, admirer le Manneken Pis, le Palais Royal et le jardin du Mont des Arts. Les plus aventuriers profiteront de Walibi, avec ses 40 attractions pour tous les goûts.

Enfin, nous terminerons à Strasbourg, en découvrant le centre historique et ses bâtiments à colombages, avant de passer une journée inoubliable à Europa Park, avec des attractions impressionnantes comme le « Silver Star ».

Organisateur : FOL 74 / UFOVAL

3 Avenue de la Plaine - BP 340 - 74008 Annecy

Tél : 04.50.52.30.00 - ufoval@fol74.org - www.ufoval.fol74.org



LE SITE

Paris, c'est bien plus qu'une capitale : c'est un symbole de culture, d'élégance et de découvertes. Entre monuments emblématiques comme la Tour Eiffel, l'Arc de Triomphe ou le Louvre, et une ambiance unique qui se vit dans chaque rue, la Ville Lumière vous invite à un voyage entre histoire et modernité. Et pour les amateurs de sensations fortes, une journée au Parc Astérix viendra compléter l'expérience avec ses attractions spectaculaires et son humour gaulois irrésistible.

Amsterdam, c'est bien plus qu'une ville pittoresque – c'est une destination vibrante où l'histoire, l'art et l'aventure se rencontrent. Préparez-vous à explorer des merveilles culturelles, à naviguer sur des canaux envoûtants et à vivre des moments mémorables à chaque étape de votre voyage.

La culture hollandaise est connue pour sa diversité, son esprit ouvert et progressiste. Le vélo est un élément emblématique de la culture hollandaise, et à Amsterdam, vous découvrirez une ville où les pistes cyclables tissent un réseau à travers les canaux, offrant un mode de déplacement écologique et typiquement néerlandais.

La cuisine hollandaise propose des délices uniques tels que les stroopwafels (gaufres au sirop). Les marchés locaux sont des endroits incontournables pour goûter à ces spécialités et pour ressentir l'énergie animée de la vie quotidienne.

Pour continuer, bienvenue à Bruxelles, la ville où l'histoire rencontre la modernité, et où chaque coin de rue réserve une aventure passionnante !

Et pour finir, Strasbourg en été offre bien plus qu'une simple escapade historique – c'est une aventure sensorielle où l'architecture emblématique, les saveurs locales et l'atmosphère enjouée se rencontrent.

Visites prévisionnelles :

- Paris (France)
- Amsterdam (Hollande)
- Bruxelles (Belgique)
- Strasbourg (France)
- Europa Park (Allemagne)

Matériel personnel:

Sac à dos 70 litres (conseillé) ou valise
Tapis de sol
Lampe frontale

Hébergement :

L'hébergement se fera en camping

Matériel fourni par l'UFOVAL :

Duvet
Matériel de camping

A noter ! sur demande l'UFOVAL peut mettre à disposition un sac à dos pour la durée du séjour. Veuillez contacter votre interlocuteur lors de l'inscription pour plus d'informations.



LES ACTIVITÉS

France - Paris :

Les Monuments de la Capitale :

Entrez dans l'histoire en parcourant les rues de Paris, la Ville Lumière. De la majestueuse Tour-Eiffel à l'Arc de Triomphe, en passant par la cathédrale Notre-Dame et le Louvre, chaque monument raconte une part du riche passé de la capitale. Flânez sur les Champs-Élysées, traversez la Seine et laissez-vous émerveiller par le charme intemporel d'une ville qui conjugue élégance et modernité.

Le Parc Astérix :

Plongez dans l'univers irrésistible de nos célèbres Gaulois ! Le Parc Astérix, c'est une journée remplie d'émotions, où spectacles, attractions et décors vous transportent dans un monde haut en couleur. Entre montagnes russes à couper le souffle comme l'Oziris, attractions aquatiques pour se rafraîchir et spectacles humoristiques dignes d'Astérix et Obélix, chacun y trouve son bonheur. Petits et grands partageront des moments de rire, d'aventure et de sensations fortes dans un cadre unique et convivial.



Belgique – Bruxelles :

Manneken Pis, le Petit Rebelle :

Plongez dans le cœur de la ville pour découvrir l'emblématique Manneken Pis, une petite statue qui a tant à raconter. Cet intrépide petit bonhomme est bien plus qu'une simple sculpture, il incarne l'esprit espiègle et la liberté qui règnent à Bruxelles.

Le Quartier du Palais Royal :

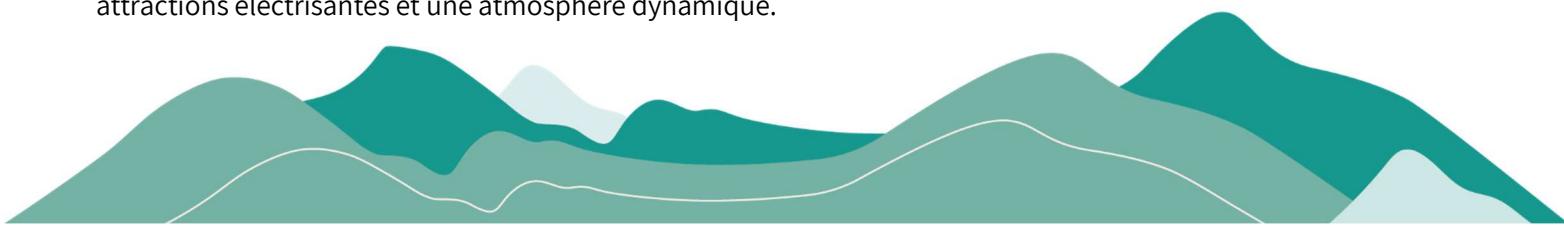
Explorez le Quartier du Palais Royal, où l'histoire et la grandeur se rejoignent. Entourez-vous de majesté alors que vous parcourez les rues qui ont vu défiler des siècles d'histoires royales. Immergez-vous dans la splendeur des palais et jardins, ressentez la grandeur de l'architecture, et laissez votre imagination vous transporter dans le passé glorieux de Bruxelles.

Jardin du Mont des Arts :

Montez au sommet de l'art et de la culture en visitant le Jardin du Mont des Arts. Avec ses vues panoramiques spectaculaires sur la ville, ce lieu est un véritable paradis pour les amateurs de beauté et de créativité. Qu'on soit passionné d'art ou simplement épris de la beauté de la nature, ce jardin offre une expérience sensorielle inoubliable.

Walibi Belgique :

Walibi, l'endroit où les frissons et les éclats de rire se rencontrent pour créer une journée de divertissement inoubliable ! Situé au cœur de la Belgique, Walibi est le paradis des amateurs de sensations fortes, avec des attractions électrisantes et une atmosphère dynamique.



Pour les amateurs d'adrénaline, plongez dans des montagnes russes renversantes comme "Pulsar" qui défie les lois de la gravité, ou osez "Challenge of Tutankhamon" pour une aventure à couper le souffle. Les plus jeunes ne sont pas en reste avec des zones spéciales remplies de manèges adaptés, assurant une journée de plaisir.

Hollande – Amsterdam :

Les Canaux d'Amsterdam, Venise du Nord :

Embarquez pour une aventure le long des canaux emblématiques d'Amsterdam. Naviguez à travers les eaux paisibles de la Venise du Nord et laissez-vous charmer par le paysage urbain pittoresque qui s'offre à vous. Les canaux ne sont pas simplement des voies navigables, mais des témoins de l'histoire et de la culture florissante de cette ville dynamique.



Le Rijksmuseum :

Explorez le Rijksmuseum, un trésor culturel qui abrite des chefs-d'œuvre extraordinaires. Plongez dans l'art néerlandais et découvrez des siècles d'histoire captivante à travers des expositions fascinantes. Laissez-vous inspirer par la créativité qui imprègne chaque galerie et laissez votre esprit s'évader dans le monde de la beauté artistique.

Le Manoir Hanté "The Amsterdam Dungeon" :

Oserez-vous rentrer dans "The Amsterdam Dungeon" ? Un manoir hanté qui promet des frissons à chaque tournant... Pour les courageux aventuriers en quête d'excitation, cette expérience unique offre une plongée dans l'obscurité et l'inattendu. Êtes-vous prêts à défier vos peurs et à vivre une aventure inoubliable ?

France – Strasbourg :

Plongez au cœur du centre historique de Strasbourg, un véritable trésor d'architecture et de traditions. En été, la vieille ville s'anime de l'énergie estivale, créant une atmosphère chaleureuse et accueillante. Les ruelles étroites débordent de boutiques pittoresques qui racontent l'histoire des siècles passés.

Promenez-vous parmi les célèbres bâtiments à colombages qui ornent les rues de Strasbourg. Ces maisons aux façades colorées sont comme des pages vivantes d'un livre. Chaque détail architectural vous transporte dans le temps, créant une toile pittoresque qui révèle l'âme authentique de Strasbourg.



Allemagne - Europa Park:

Europa Park, l'incroyable parc d'attractions où vous pouvez faire le tour de l'Europe en une journée ! Niché à la frontière de l'Allemagne et de la France, Europa Park propose une expérience unique qui combine la magie des attractions avec la diversité culturelle européenne.

Chaque zone thématique représente un pays différent d'Europe. Des montagnes russes palpitantes aux attractions familiales, Europa Park offre des sensations fortes pour tous les goûts. Les plus audacieux apprécieront les attractions extrêmes comme "Silver Star", tandis que les plus frileux peuvent profiter d'un voyage en bateau à travers le monde enchanté d'Europa Park.

À noter ! Nous nous réservons le droit d'annuler une activité si toutes les conditions de sécurité nécessaires à sa pratique ne sont pas pleinement remplies (météo, santé de l'enfant...).



L'ÉQUIPE D'ENCADREMENT

Notre équipe d'encadrement, composée de véritables globe-trotters, partage avec passion ses expériences à travers le monde, apportant ainsi une richesse culturelle unique à nos colos. Une équipe mixte d'un adulte pour 8 jeunes en moyenne. Pour un groupe de 15 jeunes, 3 adultes encadrent le séjour, dont un directeur ou une directrice, et une personne en charge de l'assistance sanitaire.

LE TRANSPORT

Le trajet se fait en mini-bus depuis Lyon. Les déplacements se feront en transports en commun sur place, et principalement à pied !

Pour des raisons pratiques et de sécurité, les grands trajets entre les villes sont prévus et organisés avant le séjour. Trois chauffeurs pour deux véhicules se relaient pour la sécurité de tous. Nous nous laissons toujours la possibilité de moduler le programme une fois sur place.

SANTÉ

Veuillez remplir avec attention et sans omission la FICHE SANITAIRE en nous indiquant par exemple les allergies ou les régimes alimentaires particuliers.

Le suivi médical est assuré par un adulte qualifié qui se charge des soins médicaux légers ou de l'application des traitements en cours. Si votre enfant est malade, il est conduit chez le médecin et vous en êtes immédiatement avertis. Si votre enfant a un traitement en cours lors de son séjour, il est impératif de joindre l'ordonnance aux médicaments que vous donnez au responsable sur le lieu de départ. Ce séjour ne nécessite pas une condition physique particulière. Toutefois, il faut être capable de porter son sac, marcher durant un petit moment, supporter les conditions météorologiques diverses...

Aucune vaccination particulière n'est obligatoire. Cependant, nous vous conseillons de vous renseigner auprès de votre médecin généraliste sur les éventuels traitements préventifs.

ALIMENTATION

Le petit-déjeuner est pris au logement ou à l'extérieur avant de débuter nos journées de découvertes. Nous pique-niquons de sandwichs et de salades pour le déjeuner afin de faciliter le temps de déplacement et de visites. Des repas chauds, préparés selon les talents des membres du groupe, sont proposés chaque soir. Nous découvrons la nourriture locale et apprécions les multiples spécialités du pays.

Chacun doit s'impliquer activement et participer à tour de rôle aux tâches collectives (courses, préparation des repas, vaisselle...).

La vie collective lors d'un séjour itinérant à l'étranger rend difficile l'adaptation constante aux choix alimentaires de chacun. Nous garantissons cependant le respect des régimes alimentaires médicaux des participants concernés.

HYGIÈNE

Un temps est consacré à l'hygiène chaque matin. Chaque soir, les jeunes prennent une douche bien appréciée. Dans les auberges, les sanitaires sont parfois assez rudimentaires, ce n'est donc pas toujours possible de brancher des appareils électriques (attention à ne pas oublier son adaptateur au besoin), de prendre ses aises ou d'avoir de l'eau chaude à chaque fois !

Les jeunes auront la possibilité de laver leur linge soit à la main, soit dans des laveries automatiques. Malgré l'attention que l'on peut y apporter, il existe toujours, en collectivité, un risque de problème de linge déteint ou abîmé. Il est préférable de choisir des vêtements pratiques, pas trop délicats, ayant déjà servi, plutôt que des vêtements neufs. Afin de réduire les risques de perte, il est indispensable de marquer les vêtements.



ARGENT DE POCHE

Chaque jeune est responsable de son argent. Il n'est pas nécessaire d'apporter une somme trop importante, 30 à 50€ pour l'ensemble du séjour sont largement suffisants.

OBJETS DE VALEUR

Les objets de valeur (téléphone portable, équipements numériques, vêtements de marque, bijoux, etc...) sont déconseillés pendant le séjour. Ils resteront sous l'entière responsabilité de votre enfant s'il décidait toutefois de les amener (aucun remboursement en cas de dégradation, vol, perte). Comme dans beaucoup de pays où l'affluence touristique est importante, les transports en commun et les centres villes bondés facilitent la perte et le vol d'objets. La vigilance de chacun est impérative.

COMMUNICATION

INTERNET

Des nouvelles sont données sur le blog du séjour, et parfois même quelques photos. Pour le consulter, il suffit de vous rendre sur le site www.ufoval.fol74.org. L'équipe du centre va faire le maximum pour le mettre à jour le plus souvent possible, mais ne soyez pas déçus ni frustrés si les nouvelles sont parfois irrégulières. Cela est souvent signe de vacances riches et actives pour les jeunes.

TÉLÉPHONE

Pour une expérience de groupe optimale et immersive, nous recommandons de limiter l'usage des téléphones portables. Il est important de noter que les frais de communication à l'étranger peuvent être particulièrement onéreux. Si le jeune choisit néanmoins de garder son téléphone pendant le séjour, son utilisation sera encadrée par l'équipe d'animation. Veuillez noter que nous déclinons toute responsabilité en cas de dommage, de perte ou de vol de l'appareil.

En cas d'urgence, les parents peuvent contacter l'UFOVAL qui reste en liaison régulière avec le directeur/la directrice.

BUREAU QUALITÉ

Pour tout litige ou réclamation, merci d'adresser votre demande (dans un délai maximum de 4 semaines après la fin du séjour) à l'adresse : bureau-qualite@fol74.org.

AVANT LE DÉPART

La convocation au départ sera disponible 10 jours avant le début du séjour.

Le directeur ou la directrice publiera sur le BLOG la "lettre aux jeunes", ce document est destiné à vos enfants. Dans celui-ci, les derniers détails et informations à connaître avant le voyage seront donnés.

Il est important de se renseigner sur le pays afin de bien préparer son voyage. Vous trouverez de nombreuses informations dans les ouvrages en bibliothèque, dans les guides de voyage ou sur les sites internet.

ASSURANCE

Notre association souscrit une assurance dite « centres de vacances » pour tous les enfants et les jeunes qui sont inscrits dans les séjours qu'elle organise.

Cette assurance couvre : les frais de soins en complément des régimes légaux, le rapatriement en cas d'accident ou de maladie ne pouvant être traité sur place, certains biens si le sinistre est accidentel. Pour autant, les parents demeurent responsables des actes commis par leurs enfants au titre de l'autorité parentale, c'est pourquoi nous vous conseillons de souscrire un contrat d'assurance individuelle accident et responsabilité civile.



RAPPEL RÉGLEMENTAIRE

Même à l'étranger, nous appliquerons la loi française en vigueur : la loi française interdit la consommation d'alcool aux mineurs. La possession et la consommation de drogue constituent un délit. La consommation de tabac est quant à elle strictement interdite aux jeunes de moins de 16 ans.

D'une manière générale, tout comportement de nature à nuire à votre sécurité ou à celle de vos camarades, ou pouvant compromettre la qualité des vacances que nous nous efforçons de proposer à chacun, pourra donner lieu à une décision de renvoi. Frais de retour à la charge des familles.

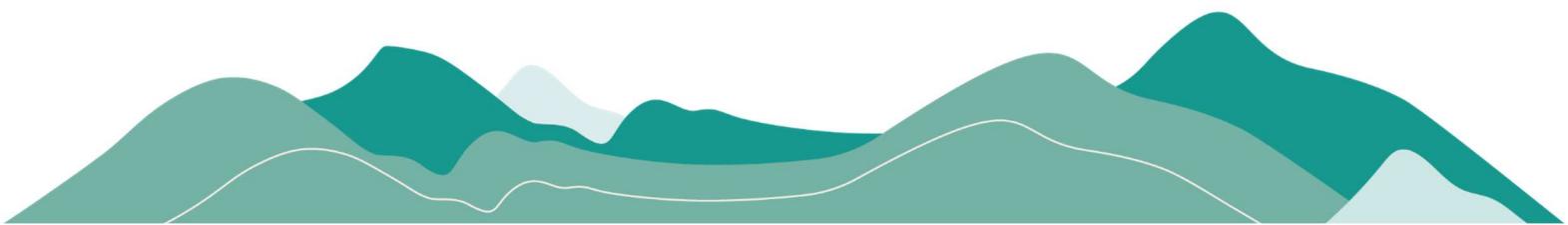
DOCUMENTS À REMETTRE

Impérativement avant le 01/05/2026 :

- Copie de la pièce d'identité en cours de validité
- Copie de l'Autorisation de Sortie de Territoire + copie de la pièce d'identité du signataire + photocopie du livret de famille dans le cas où l'enfant ne porte pas le même nom de famille que le parent signataire
- Copie de la Carte Européenne d'Assurance Maladie
- Fiche sanitaire (remplie et signée)

Impérativement le jour du départ :

- Pièce d'identité en cours de validité
- Autorisation de Sortie de Territoire (AST) CERFA N°15646*01 + copie de la carte d'identité du signataire + copie du livret de famille si nom différent du signataire
- Carte Européenne d'Assurance Maladie
- Médicaments + ordonnance (en cas de traitement médical à suivre)



TROUSSEAU

NOM ET PRÉNOM DE L'ENFANT : _____

Il est indispensable de marquer l'ensemble des vêtements, chaussures (y compris ceux portés au cours du voyage) et fournitures diverses aux nom et prénom de l'enfant. Nous vous rappelons que nous fournissons les draps et les couvertures dans chaque centre. Le linge est lavé pendant le séjour, dès qu'il dure plus de 7 jours. Pour les enfants de + 14 ans, l'inventaire sera effectué par le jeune pour favoriser l'autonomie.

Rappel ! Nous vous recommandons d'éviter les objets de valeur. En cas de perte ou de vol, notre assurance ne prend en charge aucun remboursement.

	CONSEILLÉ	DANS LA VALISE	SUR L'ENFANT	A L'ARRIVÉE	AU DÉPART
POUR LA TOILETTE					
Peigne et/ou brosse	1				
Brosse à dents et dentifrice	1				
Gel douche	1				
Shampooing	1				
Crème solaire	1				
Serviette de toilette	1				
POUR TOUS LES JOURS					
Hauts manches courtes	7				
Slips / Culottes	7				
Paires de chaussettes	7				
Hauts manches longues	2				
Pantalons	2				
Shorts	2				
Jogging	1				
Pulls / sweats	2				
Pyjama	1				
Veste / blouson	1				
POUR LES ACTIVITÉS					
Casquette	1				
Nu-pieds	1				
Lunettes de soleil	1				
Petit sac à dos	1				
Gourde	1				
LES PETITS +					
Paquets de mouchoirs	2				
Serviette de table	1				
Nécessaire de courrier (enveloppes, timbres)	1				
Sac à linge sale	1				
AUTRES					

AUTORISATION DE SORTIE DU TERRITOIRE (AST)
D'UN MINEUR NON ACCOMPAGNÉ PAR UN TITULAIRE DE L'AUTORITÉ PARENTALE
(article 371-6 du code civil; décret n° 2016-1483 du 2 novembre 2016 relatif à l'autorisation
de sortie du territoire d'un mineur non accompagné
par un titulaire de l'autorité parentale; arrêté du 13 décembre 2016)

[Imprimer](#)

[Réinitialiser](#)

1. PERSONNE MINEURE AUTORISÉE À SORTIR DU TERRITOIRE FRANÇAIS

Nom (figurant sur l'acte de naissance) :

Prénom(s) :

Né(e) le : [] à (lieu de naissance) :

Pays de naissance :

2. TITULAIRE DE L'AUTORITÉ PARENTALE, SIGNATAIRE DE L'AUTORISATION

Nom (figurant sur l'acte de naissance) :

Nom d'usage (ex. nom d'épouse/d'époux) :

Prénom(s) :

Né(e) le : [] à (lieu de naissance) :

Pays de naissance : Nationalité :

Qualité au titre de laquelle la personne exerce l'autorité parentale (cocher la case) :

Père Mère Autre (préciser) :

Adresse :

N°

(bis, ter)

Type de voie

Nom de la voie

Code postal : []

Commune :

Pays :

Téléphone (recommandé) : [] / [] / [] / [] / []

Courriel (recommandé) :

3. DURÉE DE L'AUTORISATION

La présente autorisation est valable jusqu'au : [] inclus.

Elle ne peut excéder un an à compter de la date de sa signature.

Exemple : une autorisation signée le 1^{er} septembre ne peut excéder le 31 août de l'année suivante.

4. SIGNATURE DU TITULAIRE DE L'AUTORITÉ PARENTALE

« Je certifie sur l'honneur l'exactitude des présentes déclarations »⁽¹⁾ :

DATE : [] Signature du titulaire de l'autorité parentale :

⁽¹⁾Toute fausse déclaration est passible des peines d'emprisonnement et des amendes prévues aux articles 441-6 et 441-7 du Code pénal.

5. COPIE DU DOCUMENT JUSTIFIANT L'IDENTITÉ DU SIGNATAIRE PRÉSENTÉE À L'APPUI DE L'AUTORISATION ⁽¹⁾ :

Type de document (cocher la case) : Carte nationale d'identité Passeport Autre

(Préciser : []) ⁽²⁾

Délivré(e) le : []

Par (autorité de délivrance) :

⁽¹⁾ La photocopie du document officiel justifiant de l'identité du signataire doit être lisible et comporter les nom, prénoms, date et lieu de naissance, photographie et signature du titulaire, ainsi que dates de délivrance et de validité du document, autorité de délivrance.

⁽²⁾ Personne de nationalité française : carte nationale d'identité ou passeport, en cours de validité ou périmés depuis moins de 5 ans; Ressortissant de l'Union européenne ou d'un État partie à l'accord sur l'Espace Économique Européen (Islande, Norvège et Liechtenstein) ou de la Suisse : carte nationale d'identité ou passeport, délivrés par l'administration compétente de l'État dont le titulaire possède la nationalité, ou document de séjour délivré en France (art. L. 311-1 et s. du CESEDA), en cours de validité; Ressortissant d'un pays tiers à l'Union européenne : passeport délivré par l'administration compétente de l'Etat dont le titulaire possède la nationalité ou document de séjour délivré en France (art. L. 311-1 et s. du CESEDA) ou titre d'identité et de voyage pour réfugié(e) ou pour apatride, en cours de validité.

RAPPEL : « La présente autorisation n'a pas pour effet de faire échec aux mesures d'opposition à la sortie du territoire (OST) ou d'interdiction de sortie du territoire (IST). Si votre enfant fait l'objet d'une mesure d'interdiction de sortie du territoire sans l'autorisation des deux parents, il doit justifier de l'autorisation prévue à l'article 1180-4 du code de procédure civile. »